

Vous constatez une erreur d'identité patient

Doublon ou traits stricts à corriger pour une identité que vous avez créée. Démarches à effectuer par MonSisra.

Ces demandes doivent être adressées avant la validation des fiches RCP

Se connecter à MonSisra et démarrer une nouvelle discussion



1. Ouvrir un navigateur Internet, aller sur <https://www.sante-ra.fr/messagerie>
2. Se connecter pour accéder à la messagerie sécurisée de santé MonSisra
3. Cliquer sur le bouton « + Nouveau »
4. Sélectionner « Démarrer une conversation »

Rechercher le destinataire



1. Saisir « STIC »
2. Cliquer sur « + conversation simple »
3. Valider

1 demande = 1 conversation

Cliquez sur l'étoile pour désigner le compte comme favori et le retrouver plus rapidement la prochaine fois

Ecrire le message



1. Renseigner l'objet de la conversation
2. En cas de demande de **fusion**, préciser :
 - Le nom de naissance
 - Le prénom de naissance
 - La date de naissance
 - Les IPPR en doublon et celui que vous souhaitez conserver pour les fiches RCP (sans indication de l'IPPR à conserver, la fusion se fera sur l'IPPR le plus ancien)
 - Professionnel demandeur : identité et établissement

En cas de demande de **modification de trait strict** d'une identité que vous avez créée, préciser :

 - L'IPPR à modifier
 - Le nom de naissance
 - Le prénom de naissance
 - La date de naissance
 - Le ou les traits stricts à corriger
 - Professionnel demandeur : identité et établissement
3. Joindre une **pièce d'identité à haut niveau de confiance** en cliquant sur
 - Passport ou CNI européenne ou titre de séjour + Livret de famille ou extrait d'acte de naissance pour les mineurs
4. Une fois les éléments chargés, cliquer sur « Envoyer ».

**La cellule qualité centrale vous informera quand la fusion ou la modification sera effective.
Elle sera répercutée directement dans vos fiches RCP.**